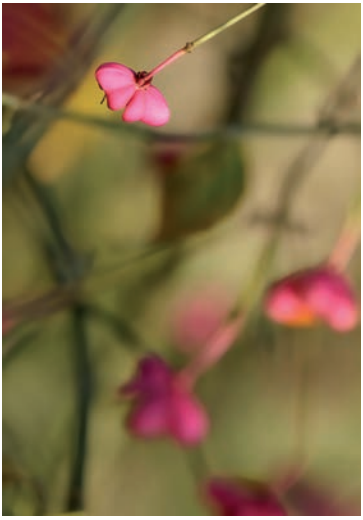


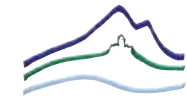
Facettes du paysage
Réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

Publishing
Editions

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Facettes du paysage

Réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage





Editions du Conseil de l'Europe

Edition anglaise :

Landscape facets – Reflections and proposals for the implementation of the European Landscape Convention

ISBN 978-92-871-7080-4

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit, enregistré ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Division des éditions, Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int).

Couverture : Atelier de création graphique du Conseil de l'Europe
Photo de couverture : Cathy Bernot

Editions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
http://book.coe.int

ISBN 978-92-871-7079-8
© Conseil de l'Europe, janvier 2012
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Sommaire

Préface 7

I. Paysage, villes et espaces périurbains et suburbains 9
Dietrich Bruns, expert auprès du Conseil de l'Europe

Résumé 11
Introduction 13
1. Concepts liés aux paysages périurbains et suburbains 13
2. Exemples de paysages périurbains et suburbains 15
3. Le paysage dans les politiques d'urbanisme 20
4. Le « paysage urbain » dans les politiques d'aménagement du territoire sélectionnées 29
5. Coopération et communication dans le cadre de l'aménagement du territoire et du processus de décision 40
Conclusions 45
Références 51

II. Paysage et infrastructures de transport : les routes 55
Ignacio Español Echániz, expert auprès du Conseil de l'Europe

Résumé 57
Introduction 58
1. Route et paysage, quelles relations ? 61
2. Perception du paysage depuis la route 65
3. La route comme paysage 71
4. Intégration dans le paysage 86
Conclusions 94
Annexes 97
Références 114

III. Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage 117
Chantal Pradines, experte auprès du Conseil de l'Europe
Avec la contribution de l'Association « Arbres et Routes »

Résumé 119
Introduction 120
1. Histoire 120
2. Un patrimoine aux multiples facettes 136
3. Que faire ? 153
4. La protection réglementaire, clé de la réussite 168
5. Quels moyens ? 170

Conclusions et recommandations 177
Annexes 181
Références 189

IV. L'étude du paysage local européen : la méthode des cercles de paysage 197
Terry O'Regan, expert auprès du Conseil de l'Europe

Résumé 199
Introduction 202
1. Les objectifs de la méthode des cercles de paysage 203
2. Les étapes 204
Annexes 215
Remerciements 222

V. L'éducation au paysage à l'école 223
Benedetta Castiglioni, experte auprès du Conseil de l'Europe

Résumé 225
1. Education au paysage et éducation en vue du développement durable 226
2. A la découverte de l'éducation au paysage 234
Conclusions et recommandations : promotion de l'éducation au paysage 269

VI. Paysage et formation des architectes paysagistes 273
Ingrid Sarlöv-Herlin, experte auprès du Conseil de l'Europe
Avec la collaboration du Conseil européen des écoles d'architecture paysagère (ECLAS)

Résumé 275
Introduction 277
1. Qu'est-ce que l'architecture paysagère ? 278
2. Importance de l'architecture paysagère et de son enseignement pour la Convention européenne du paysage 279
3. Evolution de l'enseignement de l'architecture paysagère en Europe 281
4. Etat actuel de l'enseignement de l'architecture paysagère en Europe 283
5. Analyse et discussion 286
Conclusions et recommandations 289
Remerciements 292

VII. Paysage et éthique 293
Marina Kuleshova et Tamara Semenova, expertes auprès du Conseil de l'Europe

Résumé 295
Introduction 297
1. Législation, droit coutumier et croyances 298
2. Ethique et préservation du paysage 300
3. Politiques internationales et éthique 301
4. La Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe 302
5. La Convention sur la diversité biologique des Nations Unies 303
6. Une éthique professionnelle au secours des territoires 304
Conclusions : un développement harmonieux 306
Références 308

Préface

La Convention européenne du paysage (STE n° 176) du Conseil de l'Europe constitue un traité international novateur qui permet de définir une approche du territoire tenant compte de la dimension du paysage, c'est-à-dire de la qualité du cadre de vie des individus et des sociétés. Elle inscrit également cette dimension dans les préoccupations du Conseil de l'Europe concernant les droits de l'homme et la démocratie, en invitant à associer étroitement les populations à toutes les étapes des politiques du paysage.

Le Conseil de l'Europe a poursuivi le travail entrepris dès l'adoption de la convention par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg et son ouverture à la signature à Florence en 2000, afin d'examiner et d'illustrer certaines thématiques liées au texte de la convention, certaines « facettes du paysage » [1] :

- paysage, villes et espaces périurbains et suburbains ;
- paysage et infrastructures de transport : les routes ;
- infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage ;
- l'étude du paysage local européen : la méthode des aires circulaires ;
- paysage et éducation des enfants ;
- la formation des architectes paysagistes ;
- paysage et éthique.

Cet ouvrage rassemble les rapports réalisés sur ces thématiques par des experts du Conseil de l'Europe en tenant compte des résultats des réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage[2]. Ces rapports ont également été présentés à l'occasion des conférences du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, organisées au Palais de l'Europe à Strasbourg

1. Voir l'ouvrage précédent, *Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2006.
2. Les actes des réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sont publiés aux Editions du Conseil de l'Europe, coll. « Aménagement du territoire et paysage », et disponibles sur le site internet de la Convention européenne du paysage : www.coe.int/Conventioneuropeennedupaysage.

les 22 et 23 mars 2007, et 30 et 31 mars 2009. Les représentants des gouvernements et des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales ayant participé à ces réunions ont pu débattre des questions traitées afin de progresser vers une mise en œuvre optimale de la convention[3].

En suivant l'ordre de présentation de ces rapports, il convient de remercier bien vivement les experts pour la qualité de leur réflexion et leur apport majeur : M. Dietrich Bruns, M. Ignacio Español Echániz, M^me^ Chantal Pradines, M. Terry O'Regan, M^me^ Benedetta Castiglioni, M^me^ Ingrid Sarlöv-Herlin, M^me^ Marina Kuleshova et M^me^ Tamara Semenova.

Maguelonne Déjeant-Pons
Secrétaire de la Convention européenne du paysage
Chef de la Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du territoire, Conseil de l'Europe

Jean-François Seguin
Président de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage
Chef du bureau des paysages et de la publicité, ministère français de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

3. Rapports des conférences : documents T-FLOR (2007) 14 et CEP-CDPATEP (2009) 19.

IV. L'étude du paysage local européen : la méthode des cercles de paysage

Terry O'Regan, expert auprès du Conseil de l'Europe



Paysage de Rathbarry, près de Clonakilty, ouest de Cork, Irlande
© Terry O'Regan

Résumé

Le « cercle de paysage » est une méthode pour aider les personnes intéressées à réaliser une analyse en profondeur de leur paysage ; il comprend une observation dynamique du paysage et débouche sur un plan d'action et de gestion.

L'étude, composée de sept étapes intégrées, peut s'étaler sur une période de six à douze mois. Elle permet de prendre conscience de son propre paysage et d'être ainsi en meilleure position pour prendre part aux changements inéluctables qu'il subit.

Etape 1 – Délimitation de l'aire d'étude : sur une carte facile à se procurer (une échelle de 1/50 000 semble appropriée), sélectionnez un cercle de paysage (il est possible parfois d'obtenir l'autorisation de copier ou de reproduire la zone voulue). Le rayon du cercle doit être d'au moins 1 km pour les études urbaines, de 2 ou 3 km pour une petite ville ou un village et ses environs, et jusqu'à 5 km pour les paysages ruraux peu complexes.

Etape 2 – Recherches : vos recherches porteront sur trois aspects intimement liés : 1. la compréhension du paysage en général ; 2. la compréhension du paysage du pays ; 3. la compréhension du paysage dans le cercle que vous avez sélectionné. Elles supposent de recourir à de la documentation (ouvrages personnels, bibliothèques, librairies, documentation des collectivités locales, internet). Il est recommandé aussi de lire le Guide d'observation du patrimoine rural européen *(Conseil de l'Europe, Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire – CEMAT –, 2003) que vous pouvez vous procurer facilement. Vos recherches doivent déboucher sur un descriptif écrit de l'histoire et de l'évolution de votre paysage.*

Etape 3 – Création d'un observatoire d'images : cet exercice consiste à trouver de vieilles images et à les comparer avec des photographies du même paysage aujourd'hui. En outre, vous devez constituer un portfolio de photographies actuelles représentatives pour pouvoir vous y reporter dans les années suivantes.

Etape 4 – Collecte des informations : le processus d'identification consiste à classer les éléments du paysage en fonction des quatre composantes de SWOT : forces, faiblesses, opportunités, menaces. Représentez sur la carte la position spécifique de chaque élément, sauf pour les éléments dispersés pour lesquels il est peut-être plus judicieux d'indiquer la portion de cercle concernée.

L'identification des éléments du paysage doit couvrir les constructions (nouvelles et anciennes), le patrimoine archéologique et naturel ainsi que les éléments « non patrimoniaux ». Un élément très important est de comprendre la composition du paysage et les relations qui existent entre le patrimoine existant (naturel et construit) et les interventions en cours (travaux de construction, aménagements, changements dans l'utilisation du sol).

Vous indiquerez si les éléments en question sont rares, occasionnels ou communs, par exemple en adoptant un système de hachures croisées ou d'ombres sur une section de la carte.

Etape 5 – Evaluation du paysage : parce que le paysage se compose de nombreux éléments et de « pièces de puzzle », une analyse s'impose. L'analyse LANSWOT (Landscape Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats – forces, faiblesses, opportunités et menaces du paysage) est idéale pour évaluer les divers éléments et déterminer la qualité du paysage.

Cette analyse se prête à un usage quotidien, car elle évite la complexité d'une méthode scientifique tout en obligeant à adopter une approche critique et structurée. Elle présente un atout supplémentaire en permettant aux groupes issus de différentes localités de comparer leurs conclusions en fonction d'une même grille.

Etape 6 – Identification des actions et des acteurs : il s'agit d'identifier/recenser les actions et les acteurs qui interviennent dans la gestion du paysage en fonction des priorités établies à la suite de l'analyse LANSWOT : encourager les bonnes pratiques ; si possible, aboutir à la conservation des éléments du paysage (ou du moins à une continuité de ces éléments au sein du paysage) ; déterminer le caractère des interventions afin de renforcer les points forts, combattre les faiblesses, tirer parti des opportunités et écarter ou atténuer les menaces.

Cette étape consiste à s'identifier au paysage et à participer activement à sa gestion, d'une manière adaptée à l'échelle choisie.

Etape 7 – Elaboration du rapport : le rapport d'étude contiendra les éléments suivants :

- *une introduction à l'étude identifiant le cercle sélectionné ;*
- *une description du paysage dans le cercle sélectionné, de son histoire et de son évolution ;*
- *un observatoire du paysage contenu dans le cercle ;*
- *une liste, par ordre de priorité, des forces, faiblesses, opportunités et menaces ;*

- *une liste des actions et des acteurs intervenant dans la gestion du paysage considéré ;*
- *un plan d'action pour diffuser les conclusions de l'étude et veiller à ce qu'elles soient suivies d'effets.*

Un tel rapport d'étude permet de s'informer sur son paysage et de s'intéresser de près à son sort. Ensuite, il est recommandé de faire connaître ce travail auprès des proches et de la population locale afin de le valider. C'est un moyen de devenir progressivement un acteur local de la protection du paysage.

Introduction

Le paysage est d'abord constitué par tout ce que nous voyons autour de nous, mais il ne se réduit pas à cette vision bi- ou tridimensionnelle. En effet, le paysage est multidimensionnel ; il pénètre dans les profondeurs de la terre, dans le sol et la roche, descend sous l'eau, monte vers le ciel. Le paysage englobe le patrimoine que nous avons en partage, il exprime la diversité de la nature et porte la marque de la présence humaine sous ses multiples formes. Il interpelle tous nos sens.

Notre vision personnelle du paysage européen ne se définit pas purement en termes d'occupation spatiale ou territoriale. Nos paysages, ce sont les lieux qui comptent pour nous, qui sont présents dans nos souvenirs, dans notre perception de l'histoire, les lieux où nous nous sentons bien, ceux qui suscitent en nous un sentiment d'appartenance à notre environnement tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, tel que nous l'imaginons demain. Notre paysage nous appartient, pourrait-on dire, mais le lien qui nous unit à lui va au-delà de cette simple appartenance : nous faisons partie de lui, il fait partie de nous. C'est un lien organique, étroit, quasi « bionique ».

Il arrive que les circonstances de la vie nous arrachent à un paysage ou nous arrachent un paysage. Nous ne le perdrons jamais entièrement, mais la richesse de paysages qui nous étaient chers cède parfois la place à des paysages appauvris, désolés, aliénants.

Jadis, les sociétés européennes, essentiellement agricoles, dépendaient du paysage. Nous aussi, mais nous l'oublions souvent. Disons que la situation s'est inversée : aujourd'hui, c'est le paysage qui dépend de nous. Si nous comprenions son langage, nous entendrions son appel à l'aide.

Les changements qui s'opèrent dans les paysages sont aussi inéluctables que les saisons. Ils peuvent être naturels et lents (croissance des arbres et des buissons), naturels et progressifs (végétaux et animaux), naturels et brusques (dégâts causés par une tempête). Nos actions peuvent répondre ou contribuer aux changements naturels (réchauffement climatique). Les paysages façonnés par l'homme peuvent, eux aussi, se transformer lentement (construction occasionnelle de nouveaux bâtiments), progressivement (construction régulière de nouveaux bâtiments) ou brusquement (construction « éclair » de programmes immobiliers, d'autoroutes, de centres commerciaux, champs d'éoliennes, etc.).

Jusqu'à récemment, le citoyen moyen n'avait guère voix au chapitre quand les décideurs intervenaient sur le paysage. Aujourd'hui, la législation, à tous les niveaux, lui reconnaît un rôle accru ; il a son mot à dire. Mais ce rôle, perçu comme très limité, engendre souvent un sentiment d'impuissance. Les processus de transformation du

paysage sont complexes et, généralement, loin d'être transparents. Pour jouer un rôle constructif et responsable en la matière, les citoyens ordinaires doivent donc réagir de manière informée et structurée.

Aux citoyens de base, aux associations locales, aux étudiants, à nous tous, l'étude des paysages selon la méthode des « cercles de paysage » permet de répondre aux appels que nous lancent nos paysages. Ce genre d'étude peut prendre – à notre guise – une forme très simple ou très élaborée. Une chose est sûre : nous y trouverons une source d'enrichissement pour le reste de notre vie, car mieux informés, nous serons mieux à même de prendre une part active à la gestion de nos paysages personnels. A nous de jouer !

1. Les objectifs de la méthode des cercles de paysage

Les décisions qui influent sur la qualité de nos paysages sont prises dans des bureaux, à cent lieues de là où nous vivons. Ceux qui les prennent – les décideurs du monde politique, administratif ou du monde économique – se montreront plus sensibles à la qualité des paysages s'ils ont en face d'eux des citoyens informés, qui comprennent bien les enjeux des décisions en question. La réalisation d'études de paysage selon la méthode des cercles de paysage nous aidera à prendre conscience de ces enjeux.

En règle générale, nous ne nous intéressons guère aux paysages qui nous entourent. Or, dans de nombreuses régions d'Europe, les paysages qui nous ont été légués sont d'une qualité exceptionnelle. C'est un héritage, un don, que nous n'apprécions pas toujours à sa juste valeur, et que souvent, par passivité, nous laissons se dégrader. Et ce qui était acceptable dans le passé – parce que la lenteur des changements permettait au paysage de guérir de ses blessures – ne l'est plus aujourd'hui. Les cinquante dernières années ont connu des bouleversements majeurs, source de nombreux problèmes, et des paysages nous ont été enlevés – peut-être parce que nous ne nous y sommes pas assez intéressés – pour céder la place à des aménagements divers, d'intérêt parfois discutable.

Ce guide se propose d'aider les personnes qui entendent faire valoir leurs droits de « propriétaires responsables » du paysage, en leur montrant comment réaliser – à titre individuel ou pour le compte de groupes (collectivités, organisations, associations, clubs ou écoles) – une étude selon la méthode des aires circulaires. L'exercice consiste à tracer un cercle pour étudier le paysage contenu à l'intérieur, noter son histoire, son évolution, relever ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces (analyse SWOT – *Strengths*, *Weaknesses*, *Opportunities*, *Threats*), et indiquer les actions à mener et les acteurs concernés par ces différents critères.

Ce type d'étude n'exige ni compétence spécialisée ni terminologie spécifique ; il suppose seulement que l'on s'intéresse au paysage et que l'on souhaite influer sur la nature ou l'étendue des transformations qu'il est appelé à connaître. L'étude peut être plus ou moins détaillée ou approfondie, selon le désir de la personne qui la mène, mais un minimum de connaissances spécialisées ne peut pas nuire.

La qualité d'un paysage est fonction de ses différentes composantes naturelles et humaines, de la part respective qu'elles occupent et de l'harmonie qu'elles forment.

Les ouvrages consacrés au paysage rural sont si nombreux que l'on en oublie le paysage urbain. Et pourtant, c'est celui que nous connaissons sans doute le mieux, et lui aussi se prête parfaitement à notre mode d'étude.

Le présent guide et le *Guide européen d'observation du patrimoine rural – CEMAT* du Conseil de l'Europe (www.coe.int/CEMAT/fr) devraient permettre à chacun de réaliser de bonnes études de paysage.

Celles-ci se traduiront par l'élaboration d'un rapport contenant des informations sur le champ d'étude et son histoire, qui présenteront une analyse approfondie des éléments du paysage et un plan d'action pour sa future gestion.

Le rapport servira de point de départ à des initiatives fortes : expositions, DVD, sites web, demandes d'aménagement, interventions en amont auprès des acteurs-décideurs (hauts fonctionnaires, promoteurs, aménageurs, etc.).

La plupart des études risquent de contenir une bonne part de subjectivité, mais plus elles seront systématiques et approfondies, plus elles échapperont à ce risque. Par ailleurs, vérifier la validité des conclusions auprès des résidents concernés est un bon moyen de défendre le rapport. L'obligation de prendre en compte tous les éléments (bons et mauvais) présents à l'intérieur du cercle permet en outre de réfuter l'accusation de subjectivité.

Enfin, les études seront probablement plus ou mois étendues et approfondies selon qu'elles seront menées à titre individuel ou en groupe.

2. Les étapes

La description détaillée du mode de sélection d'un cercle de paysage est présentée dans les pages suivantes.

Etape 1 – Délimitation de l'aire d'étude

L'idée du cercle se justifie de plusieurs façons, et en particulier par le fait que les établissements humains s'organisaient traditionnellement de manière concentrique.

Elle s'impose aussi à l'homme assez logiquement. Si l'on se tient debout dans un paysage plat ou, mieux encore, au sommet d'une colline ou d'un bâtiment élevé, les limites de la vision forment un cercle.

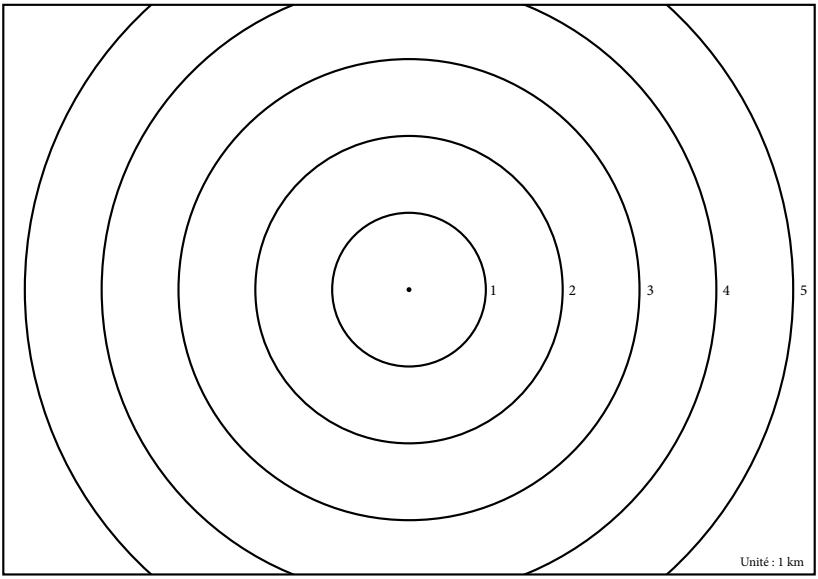
Enfin, le cercle évite de devoir prendre des décisions compliquées ou litigieuses concernant les éléments à inclure dans la zone circonscrite.

Sur la carte la plus facile à se procurer de la zone (une échelle de 1/50 000 semble appropriée), sélectionnez un cercle. Vous pouvez décider de travailler à partir d'un point central que vous aurez choisi, mais il est plus simple de partir du paysage que vous souhaitez intégrer dans le cercle. La méthode la plus simple et la plus efficace consiste à utiliser un gabarit en plastique transparent comportant des cercles de rayon différent. Pour cela, dessinez plusieurs cercles à l'aide d'un compas et d'un feutre indélébile fin sur une feuille de plastique transparente. Vous pouvez ainsi déplacer la feuille de plastique sur la carte au lieu de dessiner et de redessiner des cercles directement sur le papier.

Le gabarit de cette feuille de plastique facilite la sélection du cercle à étudier et permet de mieux voir le paysage qui se trouve en dehors de la zone considérée.

Le choix de la zone d'étude dépendra de vos objectifs : souhaitez-vous simplement étudier le lieu où vous vivez, ou une zone – menacée ou non – qui a de l'importance à vos yeux ? Notez vos objectifs par écrit : que voulez-vous réaliser et par quels moyens ?

Gabarit d'aide à la sélection d'un cercle de paysage



Pour commencer, il est conseillé de choisir un rayon d'au moins 1 km pour une ville, 2 ou 3 km pour une petite ville ou un village et ses environs. Les paysages ruraux peu complexes peuvent avoir un rayon beaucoup plus élevé.

La taille du cercle doit être fonction du temps et des ressources dont on dispose, mais elle doit être suffisante pour englober des éléments variés. Fiez-vous à votre connaissance du lieu. L'étude proprement dite commence au centre du cercle et progresse en bandes concentriques. Elle peut être étendue ou réduite selon la vitesse à laquelle on progresse.

En un sens, le cercle correspond à un mode de fonctionnement des communautés humaines : le hameau, le village, le bourg ou encore le quartier qui, dans nos villes, s'intègre dans une structure en « nid d'abeilles ».

Dans tous les cas, il est préférable de ne pas être trop ambitieux au départ. Il vaut mieux élargir le cadre de l'étude que d'être obligé de le réduire. Pour nommer le cercle, prenez le nom de l'agglomération ou le nom du lieu situé le plus proche du centre.

Pour délimiter la zone, il convient de faire preuve de méthode pour choisir un paysage présentant une grande cohérence d'ensemble ou, au contraire, des traits distinctifs très marqués, variables selon les zones.

Si l'étude est réalisée par un groupe et s'applique à une zone vaste et complexe, vous pouvez sélectionner plusieurs cercles qui se chevauchent, ce qui entraîne une réflexion et un débat sur les différents paysages à inclure dans la zone d'étude. Mais, là encore, il est préférable de terminer l'étude d'un cercle avant d'en commencer d'autres. Si plusieurs se chevauchent, ils doivent, de préférence, couvrir entièrement la zone d'étude. S'ils s'étendent à des lieux situés en dehors de la zone d'étude ciblée, donnez à chaque cercle le nom de l'agglomération étudiée ou du lieu le plus proche du centre du cercle.

Si la zone retenue est vaste et variée et qu'elle comporte divers paysages entremêlés débordant sur des zones voisines, il est indispensable alors d'entreprendre des études séparées : c'est alors une formidable opportunité de mener des études en parallèle entre communautés voisines. Dans ce cas, il faudra éventuellement prévoir un coordinateur de projet et des fonds supplémentaires.

Des collectivités voisines menant des études indépendantes devront, autant que possible, veiller à ce que leurs cercles se recoupent.

Etape 2 – Recherches

Vos recherches pour votre étude s'appuieront sur trois aspects intimement liés :

1. la compréhension du paysage en général ;
2. la compréhension du paysage du pays ;
3. la compréhension du paysage du cercle que vous avez sélectionné.

Vous pouvez procéder de manière systématique, en réalisant les étapes 1 à 3 dans l'ordre, ou au contraire dans le désordre. A notre avis, la meilleure stratégie consiste à aborder les trois niveaux simultanément, dès le début de l'étude.

La meilleure façon de commencer consiste à se poser quelques questions claires avant de lire les ouvrages pertinents. Sinon, il est facile de se perdre dans une documentation souvent spécialisée et d'un abord rébarbatif à cause du « jargon » utilisé.

Un groupe d'études peut faire appel à un animateur qualifié, mais les informations glanées dans de nombreux ouvrages peuvent également vous guider dans vos recherches.

La bibliothèque locale, les librairies (y compris les magasins de livres d'occasion) et internet seront de précieux outils. On compte énormément de sites web comprenant un nombre considérable de documents sur le paysage, consultables gratuitement.

La lecture de la Convention européenne du paysage et, en particulier, celle du rapport explicatif vous permettra de comprendre globalement ce que l'on entend par paysage. Ainsi, la convention définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (art. 1.*a*).

Le *Guide européen d'observation du patrimoine rural – CEMAT,* qui peut être téléchargé sur le site du Conseil de l'Europe de la CEMAT (www.coe.int/CEMAT/fr) et dont la lecture est vivement recommandée en raison de ses explications claires sur l'étude du paysage, vous aidera à comprendre ce que signifie concrètement le paysage dans un contexte européen.

Il existe de nombreux ouvrages sur le paysage local, national et européen. Ils enrichiront votre compréhension du paysage et ne manqueront pas de vous communiquer l'enthousiasme dont ils sont porteurs.

Il est utile en effet d'avoir une connaissance pratique de ce genre de législation.

Recherchez également des images, par exemple des tableaux, des cartes postales, des dessins et des photographies – anciennes ou récentes – pour comprendre visuellement les changements ou les évolutions que subit votre paysage.

Vous trouverez de plus en plus d'informations utiles dans les plans d'aménagement des pouvoirs public, aux niveaux national, régional, départemental ou local.

Etape 3 – Création d'un observatoire d'images

Un observatoire d'images pourrait ressembler à un album de photos sur le paysage, mais il représente bien plus que cela.

« Une image vaut dix mille mots », dit un proverbe chinois. La valeur sémantique d'images bien choisies est inestimable. Les images d'un même paysage à travers le temps constituent le meilleur moyen de comprendre le paysage, son évolution et le processus de changement qu'il connaît. L'observatoire sera un précieux outil pour aider les collectivités à comprendre et à communiquer le concept de qualité du paysage et à surveiller son évolution.

La création d'un observatoire consiste donc à trouver des images anciennes de paysages afin de reconstituer une séquence temporelle. De vieilles cartes de géographie (ou des plans de ville anciens) et des descriptions écrites sont également utiles.

Il convient aussi de constituer un portfolio photographique du paysage d'aujourd'hui. Idéalement, il devrait inclure, à l'intérieur du cercle, des paysages représentatifs subissant ou susceptibles de subir un changement et, si possible, des images plus anciennes qui permettent d'établir des comparaisons à travers le temps.

L'étude consistera à sélectionner et à repérer soigneusement un certain nombre de points de vue clés. La combinaison des images relevées couvrira l'essentiel du paysage local, sous toutes ses formes. Ainsi, en photographiant les mêmes lieux chaque année, vous pourrez suivre les changements. C'est un moyen formidable de créer une base de ressources sur le patrimoine paysager et les aménagements locaux.

Les zones d'étude disposant de vues panoramiques sur des caractéristiques paysagères situées en dehors du champ délimité peuvent définir un cercle panoramique extérieur.

Insistons sur le fait que les points de vue et les positions de l'appareil photographique doivent être décrits et consignés avec soin pour assurer le suivi et la comparabilité des observations.

Chaque image sélectionnée et intégrée dans le rapport devra être accompagnée d'un texte expliquant les raisons de ce choix.

Etape 4 – Collecte des informations – liste des éléments du « cercle de paysage »

L'identification du paysage consiste à voir celui-ci d'un œil neuf, plus « affûté ».

Nous traversons souvent notre paysage sans voir ce qui nous entoure. Il ressemble à une vision floue de l'autre côté de la fenêtre du train de nos vies bien remplies. Identifier et établir la liste des éléments de notre paysage est un moyen d'ouvrir le rideau ou de nettoyer la fenêtre de nos vies.

L'objectif de ce processus d'identification est de faire la liste des composantes du paysage dans chaque cercle. Les éléments spécifiques doivent être portés sur la carte ; les éléments dispersés peuvent être regroupés dans une partie du cercle.

L'identification des éléments du paysage doit couvrir le bâti, le patrimoine archéologique et naturel, ainsi que les éléments « non patrimoniaux ». Elle suppose aussi de comprendre la composition du paysage et les relations qui existent entre le patrimoine existant (naturel et construit) et les interventions en cours (travaux de construction ou aménagements, changements d'occupation des sols).

Indiquez dans quelle mesure les éléments du paysage sont rares, occasionnels ou communs, et représentez ces observations sous forme de hachures ou d'ombres sur une section de la carte.

Au fil du temps, il émergera des listes de référence réunissant les composantes du paysage susceptibles d'être observées dans différentes zones.

Une liste générale est mentionnée en annexe II, mais il convient d'établir une liste spécifique à la localité afin de refléter le caractère distinctif de chaque paysage local.

Etape 5 – Evaluation du paysage – analyse LANSWOT – établissement des priorités

Parce que le paysage se compose de nombreux éléments et de « pièces de puzzle », il importe d'entreprendre une analyse critique, notamment lorsqu'il est question de préserver ou de mettre en valeur un paysage de qualité. L'analyse LANSWOT (*Landscape Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats* – forces, faiblesses, opportunités et menaces) est idéale pour évaluer les divers éléments du paysage et leur rôle dans la détermination de sa qualité.

Elle se prête à un usage collectif et permet d'éviter la complexité d'une analyse spécialisée au vocabulaire peu compréhensible, tout en permettant une approche critique et structurée du problème. Elle présente l'avantage supplémentaire de permettre la comparabilité entre des études menées dans des localités différentes.

Catégorisation des éléments du paysage dans les colonnes LANSWOT

L'évaluation du paysage oblige à classer les éléments par ordre d'importance. Il n'est pas toujours facile de dire, au premier abord, ce qui fait l'originalité d'un paysage. Les éléments trouvent leur importance en fonction de la manière dont ils façonnent le paysage, pour le meilleur ou pour le pire. Ils sont décisifs quand ils renforcent ou affaiblissent ses caractères distinctifs.

Une force du paysage augmente sa qualité ou la met en valeur.

Une faiblesse du paysage doit être réparée/corrigée/compensée.

Une opportunité suppose une nouvelle situation qui pourrait aboutir à développer une nouvelle force.

Une menace est un élément susceptible d'endommager ou de détruire la qualité du paysage, par exemple en supprimant des forces existantes sans les compenser par de nouveaux points forts.

Un élément capital identifie ou caractérise le paysage et influence la perception que nous en avons, même s'il ne saute pas immédiatement aux yeux : il a une présence dans le paysage. Il peut s'agir d'un bâtiment ancien ou nouveau, d'une église dotée d'une flèche ou d'un clocher. Il peut s'agir d'une montagne ou d'une colline pittoresque ; chaque pays a ses exemples. Pour les paysages qui ont moins de relief, on s'attachera à une petite hauteur ou même à des cheminées.

Un schéma paysager renvoie à des éléments récurrents : haies, murets en pierre, clôtures, terrasses, etc. Les activités de nature agricole ont leurs propres schémas ; elles jouent un rôle majeur dans la constitution de nos paysages familiers (types de culture, modes d'élevage, architecture rurale vernaculaire).

Un style particulier d'appareillage mural ou de construction peut définir un paysage, urbain ou rural. Ainsi, certains artisans renommés ont laissé leur marque sur le style architectural ou ornemental d'une région.

Parmi les menaces, on peut citer l'effet d'homogénéisation provoqué par la standardisation des constructions et, en conséquence, la perte de diversité du paysage.

Une espèce végétale indigène ou introduite peut définir le paysage de manière positive. Cependant, de nombreuses plantes introduites s'inscrivent mal dans le paysage, d'un point de vue visuel ou écologique.

La composition d'un paysage est un aspect très important. Deux paysages différents peuvent comporter des éléments similaires, mais l'un peut être plus agréable que l'autre, parce qu'il a été mieux aménagé ou organisé. L'impact de toute intervention nouvelle doit être évalué aussi sous l'angle de la composition d'ensemble du paysage.

Pour le public, la composition du paysage se définit souvent par des éléments du secteur privé, ce que l'on oublie parfois. Par exemple, un grand édifice privé (une grande demeure ou une usine) situé sur une propriété privée, sur un site proéminent, influence le caractère du paysage sur une grande distance à la ronde.

Les éléments du paysage peuvent avoir une portée locale, régionale ou nationale, mais aussi européenne ou mondiale.

Etape 6 – Identification des actions et des acteurs – Les priorités de la gestion du paysage

La gestion du paysage consiste à identifier/recenser les actions et les acteurs devant intervenir dans l'analyse LANSWOT, à encourager les bonnes pratiques, à permettre autant que possible la protection des éléments du paysage (ou du moins une continuité de ces éléments au sein du paysage), et à définir le caractère des interventions afin de :

- renforcer les points forts ;
- combattre les faiblesses ;
- exploiter les opportunités ;
- écarter ou atténuer les menaces.

Cette étape consiste à s'identifier au paysage et à participer activement aux processus de gestion, au niveau approprié. A un niveau plus vaste, les décisions des acteurs du changement peuvent avoir des conséquences profondes et étendues sur le paysage en général. Dans ce cas, les acteurs (experts, décideurs politiques, acteurs économiques) peuvent être loin du paysage concerné.

A une échelle plus modeste, le paysage local peut être profondément changé par de petites interventions : démolition ou construction d'un bâtiment important,

abattage de quelques grands arbres, défrichage d'un fourré, coupe rase ou, inversement, peuplement d'une petite parcelle de bois ou de forêt. Dans ce cas, les acteurs sont souvent locaux ; ce peut même être un voisin.

L'impact cumulé de nombreuses petites actions peut également modifier considérablement la qualité d'ensemble du paysage ; par exemple, certains végétaux plantés par de nombreux jardiniers individuels peuvent changer le caractère du paysage dans un temps relativement court.

Il apparaît donc que les actions pour atténuer l'impact sur le paysage impliquent un subtil dosage de préservation, de protection, d'aménagement, de conception, de création et de restauration du paysage. Les interventions peuvent se faire de manière à l'enrichir ou à le mettre en valeur, tout en réduisant ou évitant des aménagements irréfléchis qui peuvent lui ôter son caractère et le banaliser.

Les promoteurs du changement doivent être, dès le début, sensibles à la question du paysage, et les populations doivent pouvoir prévoir, comprendre les processus et s'y engager avec assurance. Individuellement ou collectivement, les militants ne doivent pas seulement identifier les acteurs et les actions, mais aussi les voies de communication et les mécanismes, législatifs ou autres, qui permettent de faire levier sur les acteurs.

Un audit des interventions opérées sur le paysage est une pratique utile. Le bilan des changements réalisés ou proposés peut se révéler positif, négatif ou neutre. Le cercle de paysage fournit une bonne base de données pour effectuer un tel audit et obtenir un bilan du paysage.

Etape 7 – Elaboration du rapport – Publication/communication – Devenir un militant actif de la protection du paysage

Mener à bien une étude sur un cercle de paysage contribuera à vous sensibiliser et à vous informer. Ensuite, il est recommandé de faire connaître ce travail auprès de vos proches et de la population locale afin de le faire valider. Pour ce faire, vous pouvez avoir recours aux moyens énumérés ci-dessous.

Questionnaire : ce questionnaire peut faire partie du projet (en tant qu'enquête d'opinion) et/ou être mené après l'étude. Un sondage représentatif est précieux pour renforcer la crédibilité des conclusions auxquelles vous êtes parvenu.

Exposition : présentation de posters montrant les résultats de l'analyse LANSWOT, d'images/photographies illustrant le caractère distinctif du paysage local et montrant son évolution dans le temps ; si possible, photographies d'interventions couronnées de succès. Les illustrations d'interventions nuisibles ou « ratées » devront être présentées avec tact pour éviter de s'aliéner les voisins ou de susciter un litige.

Brochure : une brochure peut être coûteuse si elle est imprimée en de multiples exemplaires, elle peut aussi se démoder vite, mais elle constitue un « produit » rassurant. Il est préférable d'imprimer à la demande plutôt que d'imprimer en grandes quantités et risquer d'épuiser de maigres ressources.

Vidéo/DVD : c'est une entreprise plus ambitieuse mais plus polyvalente et idéale pour le paysage.

Site web : le projet est encore plus ambitieux, mais il permet d'atteindre un plus large public. Le site web devra être régulièrement actualisé. Vous pouvez éventuellement créer un site web sur les cercles de paysage.

Note : tous les moyens énumérés ci-dessus présentent un intérêt historique à long terme mais, à moins qu'ils ne soient régulièrement actualisés, ils ont, en termes d'impact actif sur les interventions, une durée de vie qui ne dépasse guère un à trois ans. Cependant, cette révision ou réactualisation ne devrait pas se révéler trop coûteuse si elle est effectuée régulièrement (tous les trois ans est un bon moyen terme).

Retombées complémentaires des cercles de paysage

La mise en œuvre d'études du paysage par la méthode des aires circulaires permet de mener des actions éclairées et efficaces en faveur d'une bonne gestion du paysage. Vous pouvez par exemple :

- sensibiliser la population locale à travers les contacts sociaux ordinaires ;
- proposer des conseils informels aux acteurs potentiels ;
- participer aux processus de développement ou d'aménagement locaux, aux enquêtes d'utilité publique ;
- intervenir dans les demandes de construction ou d'aménagement ;
- faire pression sur les hommes politiques ;
- définir des critères de référence *(benchmarking)* pour le paysage local ;
- archiver les cercles de paysage. Ces études pourraient servir de base à la constitution d'archives sur le paysage d'une région ou d'une ville, dans le sens d'une gestion dynamique et historique du paysage.

Annexe I
Législation pertinente en matière de paysage et applicable dans le pays concerné

La législation applicable doit être recensée selon l'Etat concerné.

Annexe II
Listes indicatives des composantes typiques d'un paysage

Topographie

Montagnes, plateaux, landes, vallées, collines, ravins, failles, roches apparentes, lacs, étangs, rivières, ruisseaux, zones humides, vasières, plages, îles, mer, éléments du paysage côtier.

Bocage

Talus (en terre) et fossés, murets et fossés, haies, bordures d'arbres, murs en pierre, clôtures, etc.

Végétation

Arbres, bois, forêts, maquis, haies, champs, marais, marécages, tourbières, dunes de sable.

Associations historiques

Sites archéologiques, sites d'embuscade, champs de bataille, routes militaires, chemins de pèlerinage.

Les bâtiments et leurs alentours

Villes, villages, maisons isolées, ruines entretenues, ruines abandonnées, bâtiments publics, bâtiments patrimoniaux, fermes, maisons de ville, paysage urbain, maisons rurales, bâtiments industriels, cimetières, jardins.

Infrastructures de transport

Routes, sentiers, ponts, lignes de chemin de fer, gares, panneaux indicateurs, signalisation routière, véhicules.

Usages productifs du sol

Champs pour production de fourrage, de foin, pâturages, animaux de ferme, terres arables, haras, production de bois, vergers, arboriculture.

Usages productifs de la mer

Ports, jetées, exploitations de crustacés, pisciculture, bateaux.

Usages liés aux loisirs

Jardins, parcs, terrains de golf, hippodromes, terrains de jeu, parcs forestiers.

Usages liés à l'extraction

Tourbières, carrières, mines, gravières.

Infrastructures liées aux déchets

Décharges, déchetteries municipales, égouts, écoulement des eaux, caniveaux et bouches d'égout, plaques d'égout.

Petites constructions, mobilier urbain

Murs en pierre, bordures de pierre, pompes, montants de porte, grilles, barrages, quais, escaliers, boîtes aux lettres, abribus.

Infrastructures liées aux communications et aux réseaux

Boîtes aux lettres, poteaux télégraphiques, pylônes électriques, antennes pour la téléphonie mobile et les télécommunications, boîtiers de raccordement, plaques d'égout.

Manifestations commerciales

Panneaux d'affichage, panneaux publicitaires, enseignes.

Vues panoramiques et perspectives

Un paysage peut disposer de vues panoramiques et de perspectives au-delà de la zone d'étude ; ces éléments/composantes du paysage « appartiennent » aussi à la zone d'étude.

Habitats de la faune sauvage, zones protégées ou d'aménagement différé

Ces éléments divers peuvent venir enrichir la composition du paysage et, par conséquent, sa qualité, en introduisant une sorte de troisième dimension.

Annexe III
Références

Documentation essentielle et facilement disponible – nombreux documents téléchargeables depuis des sites web.

Convention européenne du paysage (STE n° 176), Conseil de l'Europe (www.coe.int/conventioneuropeennedupaysage).

Guide d'observation du patrimoine rural européen, Conseil de l'Europe, Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire – CEMAT – 2003 (www.coe.int/CEMAT/fr).

Annexe IV
Considérations pratiques

Etudier un « cercle de paysage » implique quelques considérations d'ordre pratique. La logistique est plus lourde pour une étude en groupe que pour une étude individuelle, mais elle est importante dans les deux cas.

Les éléments qui suivent sont destinés à orienter les utilisateurs de la méthode proposée.

Frais

Une étude peut être réalisée à un coût minimal, mais pour élaborer un rapport « professionnel », et particulièrement pour les études de groupe, on peut s'attendre à devoir faire face aux dépenses suivantes :

- achat de cartes d'état-major ;
- équipement et matériel photographique ;
- photocopies ;
- tirages ;
- assurance ;
- transport ;
- divers – reliure, fournitures de bureau, CD, etc.

Financement

Avant de chercher un financement, définissez les grandes lignes du projet pour étayer vos demandes.

Diverses sources possibles de subventions.

Les entreprises locales peuvent également vous sponsoriser ou vous aider en nature.

Assurance

Il est peu probable qu'une personne ou quelques amis qui entreprennent une étude aient besoin d'une assurance spéciale. Les groupes plus importants devraient consulter une compagnie ou un agent d'assurances sur les questions de responsabilité civile et d'assurance contre les accidents.

Cartes

Droits d'auteur

La question des droits d'auteur se posera seulement quand vous publierez et diffuserez votre rapport, mais les sources doivent toujours y être citées.

Cartes : il faut parfois obtenir l'autorisation de copier les cartes.

Images : demandez aux propriétaires concernés l'autorisation de reproduire des images (tableaux, photographies, etc.).

Texte : il est généralement permis d'inclure des citations brèves tirées d'ouvrages, à condition que la source soit citée et que les indications sur l'ouvrage apparaissent dans le rapport.

Demandez l'autorisation pour les poèmes et les longs extraits.

Autres questions juridiques

Une étude de cercle de paysage doit s'appuyer en grande partie sur ce que l'on voit du domaine public et des biens privés accessibles – routes, rues et sentiers, plage, parcs, parcs nationaux, etc. Vous ne devez pas pénétrer dans des propriétés privées. Dans la plupart des cas, on vous donnera accès si vous le demandez en bonne et due forme, mais il est essentiel de respecter cette procédure.

Autre question potentiellement litigieuse : la prise de photographies. Les photos prises dans les rues, les villages, les villes et les campagnes ne devraient pas poser de problème. Il peut en aller autrement de celles qui mettent en relief des propriétés privées dans un contexte négatif. Dans certaines circonstances, une autorisation est nécessaire.

Dans tous les cas, il est bon de préparer une lettre brève expliquant votre projet et demandant l'autorisation/la coopération des propriétaires concernés.

Santé et sécurité

A trop regarder le paysage, on risque d'oublier les questions de sécurité. Il peut être dangereux de marcher et, surtout, de prendre des photos le long de certaines routes ou voies urbaines. Les gilets de sécurité jaune fluorescent peuvent être un investissement utile. Attention en franchissant les fossés ou les ruisseaux, ou en marchant le long des berges ou des côtes. Avant de prendre une photo, assurez-vous que vous êtes bien stable et en sécurité. De préférence, faites-vous accompagner. Si vous êtes seul, informez une personne de l'itinéraire que vous avez prévu et de votre programme et munissez-vous d'un téléphone portable (chargé).

Annexe V
Fiches d'échantillons de données

Les fiches d'échantillons de données ne sont présentées qu'à titre indicatif.

Les « forces, faiblesses, opportunités et menaces » apparaissent sur une seule page mais, en pratique, ces indicateurs occuperont une ou plusieurs pages séparées.

La fiche d'observatoire du paysage ne prévoit qu'une image. Si vous illustrez les changements dans le temps à l'aide d'une série d'images, utilisez une feuille pour les images et une autre pour les explications.

Exemples de fiches de données

Fiche de données sur le cercle de paysage	Date : .....
Auteur de la fiche :	Zone d'étude : .....

Forces du paysage	Emplacement	Réf. photo
Faiblesses du paysage	Emplacement	Réf. photo
Opportunités du paysage	Emplacement	Réf. photo
Menaces sur le paysage	Emplacement	Réf. photo

Fiche d'action sur le cercle de paysage	Date : .....
Auteur de la fiche :	Zone d'étude : .....

Forces du paysage	Emplacement	Classement	Réponse/action	Acteurs
Faiblesses du paysage	Emplacement	Classement	Réponse/action	Acteurs
Opportunités du paysage	Emplacement	Classement	Réponse/action	Acteurs
Menaces sur le paysage	Emplacement	Classement	Réponse/action	Acteurs

Fiche pour l'observatoire photographique
du cercle de paysage ..... Date : .....

Auteur de la fiche : ..... Zone d'étude : .....

Point de vue	Carte esquissée

Commentaires et observations



Exemple d'un cercle de paysage en Irlande utilisant la carte Osi Discovery Map © Osi « Le cercle de paysage Rathbarry/Castlefreke ».

Remerciements

Je tiens à remercier ici le Conseil de l'Europe pour son soutien dans l'élaboration du rapport, ainsi que l'Agence gouvernementale de cartographie de la République d'Irlande (Ordnance Survey Ireland) de son aimable autorisation (n° 8320) d'utiliser Discovery Map©. Je remercie également West Cork Leader de m'avoir encouragé à donner corps au concept de « cercle de paysage » dans le cadre d'un enseignement sur le patrimoine, de même que le Conseil du patrimoine et Bord Bia – Developing Horticulture qui n'ont eu de cesse d'appuyer la démarche et la réalisation du gabarit. Je remercie enfin pour leurs précieux conseils, leur aide et leur lecture critique du rapport Harriet Emerson, Cathy Buchanan, Barry Lupton, Sharon Casey et tous ceux et celles qui m'ont manifesté leur amical soutien.